



PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 19 JANVIER 2024

Le comité du SIEVA s'est réuni le 19 janvier à 18 h 30, au siège du syndicat et a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation compte-rendu réunion 27 octobre 2023
- Communication des décisions prises par délégation
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024
- Ouverture du quart des dépenses d'investissement du Syndicat

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GUEDAMI, JON, CHAVAGNON, VERAUD, DUMONTET, DE LA TEYSSONNIERE, EVAUX, MAGNOLI, SICILIANO, POURCHOUX, THIBAUD, DUTHEIL, REBUT, BERNARD, LASSAUSAIE, DEBIESSSE, BILLAUD, HYVERNAT, PERRIER, BERGER-VACHON, CACHAT, SCHMITT, DEMAY, BARROT, FRACHE.

Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur TRICOT à Monsieur LASSAUSAIE, Madame BAY à Monsieur DEBIESSSE, Madame ADAMO à Monsieur DUMONTET, Monsieur PONSONNAILLE à Monsieur MAGNOLI, Monsieur BLANCHON à Monsieur SICILIANO, Monsieur CHEMINADE à Madame CACHAT.

Absents ou excusés : Mesdames, Messieurs MARION, MARS, KUGLER, BATALLA, LABOURIER, MERCIER, TARRIDE, NICOLAS, CIMETIERE, TEYSSIER, BOUCHARD, GUERIN, CHALLANCIN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. Monsieur Guy FRACHE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 27 octobre 2023

Le Procès-Verbal du Comité Syndical du 27 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

2 : Communication des décisions prises par délégation

- Attribution du marché de travaux Canalisations à l'entreprise Albertazzi pour une période de 1 an renouvelable 4 fois
- Attribution du marché de travaux de Réfection de voirie à l'entreprise Axima pour une période de 1 an renouvelable 4 fois
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables 2023 comme suit :

Nature	Montants
Abonnements, consommation, accès au service	19 669.76 €
Abonnements et consommation Grand Lyon	5 539.34 €
Redevances d'assainissement	14 630.57 €
Redevance pollution	3 456.90 €
Redevance modernisation	1 327.04 €
Voies Navigables de France	122.68 €
TVA	3 188.13 €
TOTAL TTC	47 934.42 €

- Renouvellement du contrat de maintenance informatique FLEXINFO
- Départ en retraite de Myriam RICHE et de Christian CHARDON
- Mise en ligne du nouveau site internet

Le Président demande si ces décisions font l'objet d'observation ou d'interrogation. Personne n'ayant fait part de commentaire, il passe à l'ordre du jour.

3 : Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et n°2019-828 du 6 août 2019, le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif par l'assemblée qui sera présenté en mars prochain.

Monsieur Dominique SCHMITT présente le rapport d'orientation budgétaire conformément à la répartition suivante :

- Les données d'activité historique
- Les données d'activité budgétaire
- La structure et l'évolution des dépenses de fonctionnement
- L'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel et des effectifs
- La structure et la gestion de la dette
- Les engagements pluriannuels

Plusieurs données sont à retenir :

- Une diminution de 4.31% des volumes distribués aux abonnés en 2023
- Baisse de la consommation par abonnés car l'on constate une consommation moyenne de 114.22 m³ en 2023 contre 114.90 en 2022.
- Un taux de rendement en augmentation puisque 87.21% en 2023 contre 86.96% en 2022.
- Une diminution de la dette de l'ordre de 575k € entre 2023 et 2022.
- Un bon niveau d'autofinancement et un bon fond de roulement.
- Des charges de personnel légèrement en augmentation en 2023 et à prévoir également en 2024.
- Une répartition de la dette majoritairement à taux fixe (69%).

Le comité syndical a pris acte à l'unanimité du rapport d'orientation budgétaire.

4 : Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 du Syndicat

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement qui seront inscrites au budget primitif de la Régie dans la limite du quart des crédits inscrits à la section

d'investissement du budget de l'exercice précédent (déduction faite du remboursement en capital de la dette). Le montant et l'affectation des crédits ainsi utilisés doivent être précisés.

Selon l'article L. 1612-1 alinéa 5 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces derniers sont alors inscrits au budget primitif lors de son adoption. Ils peuvent ne pas l'être si le comité syndical décide de ne pas réaliser l'opération.

Le montant et la destination des crédits d'investissement susceptibles d'être utilisés avant le vote du budget primitif 2024 du Syndicat sont les suivants :

Recettes

Néant

Dépenses Budget Général du Syndicat

Chapitre 23 – Article 2315 Travaux = 500 000 euros.

5 : Questions-Informations diverses

Pierre Rebut, Vice-Président en charge des véhicules :

Pour mémoire, le parc de véhicules du Syndicat est composé de 13 véhicules légers, 3 poids lourds et 4 engins de terrassement.

En 2023, nous avons commandé un poids lourd de la marque Renault du type D16 4x2.

Ce véhicule est en cours de carrossage chez Forez benne. Le camion sera équipé d'une benne de type bi benne qui autorisera une charge utile de près de 9 tonnes. Sa livraison est prévue pour le mois de mars.

Nous avons également commandé un Citroën Berlingo électrique avec la formule de location longue durée de 5 ans. Le véhicule sera livré courant février. Une borne de recharge de 22KW a été installée par Rhône Technique Electrique.

Pour 2024, nous allons proposer au renouvellement fourgon utilitaire de 3.5T. Nous rassemblons des devis.

Lucien POURCHOUX, Vice-Président en charge des travaux de la Régie :

Bilan 2023 des activités de la Régie :

- Travaux neufs facturés à des Tiers au 31/12/2023 : 650 972 € HT
- Travaux Régie pour le compte du Syndicat : 426 855 € HT ce qui représente 1962m de réseau renouvelés par les agents de la Régie
- 245 000 € HT de devis ont été chiffrés et sont en attente de commande
- 328 Abonnements ont été créés
- 79 fuites ont été réparées avec réalisation de terrassements sur la voie publique
- 550 demandes d'urbanisme, permis de construire, DP, CU ou PA ont été instruits
- 2381 DT/DICT ont été lancées pour des travaux
- 2034 Réponses à DT/DICT ont été réalisées en tant qu'exploitant de réseau
- Concernant notre service d'astreinte, 238 appels ont été comptabilisés et en moyenne 1.8 interventions par semaine ont été réalisées.

Hervé DE LA TEYSSONNIERE, Vice-Président en charge du Comité des Œuvres Sociales :

- Retour sur l'organisation et la participation des agents au diner spectacle Voulez-Vous à Anse.
- Retour sur la participation des agents à l'arbre de Noël qui s'est tenu le vendredi 15 décembre 2023
- Annonce de la date de l'Assemblée Générale du COS au mardi 30 janvier à 17h15

Fin de la séance à 19h45.

Le secrétaire de Séance
Guy FRACHE

Le Président
Jean-Pierre DEBIESSE